

Pour diffusion immédiate
CNW **code 01** + hebdomas*Patrimoine culturel à caractère religieux***Un soutien financier de 49 000 \$ pour la restauration de l'église de Sainte-Anne-des-Plaines**

Sainte-Anne-des-Plaines, le 4 août 2020. – La députée de Les Plaines, M^{me} Lucie Lecours, confirme, au nom de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, une aide financière de 49 000 \$ qui sera consacrée à la restauration de la toiture et de la fenestration de l'église de Sainte-Anne-des-Plaines.

La somme consentie aujourd'hui fait partie de l'enveloppe totale de 15 M\$ du Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux récemment annoncée par la ministre de la Culture et des Communications pour l'année 2020-2021. Rappelons que le Programme permet de financer jusqu'à 80 % des coûts des projets ayant préalablement fait l'objet d'un processus de sélection rigoureux du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Pour le gouvernement du Québec, soutenir financièrement la restauration du patrimoine bâti à caractère religieux contribue à préserver la beauté des villes et villages qui rend les Québécois si fiers.

Citations :

« Le patrimoine culturel à caractère religieux est intimement lié à notre histoire et à notre identité, et il est au cœur de nos villes et villages. Restaurer les bâtiments et leurs objets nous permettra d'en préserver les attraits historiques et de contribuer à la fierté des communautés qui les ont vus naître. En conservant ainsi le patrimoine bâti québécois, notre gouvernement concourt du même souffle à la relance économique et fait en sorte que les artisans et ouvriers puissent se remettre au travail à la grandeur du Québec. Je suis donc très heureuse de notre investissement qui a de belles retombées non seulement pour notre histoire et notre culture, mais également pour notre économie. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« En accordant une aide financière pour la restauration de notre patrimoine culturel à caractère religieux, nous restaurons également une partie de notre histoire. La valeur historique de ces bâtiments est ancrée dans notre culture et leur préservation contribuera fortement à en faire d'importants attraits pour l'industrie du tourisme au Québec. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines et adjointe parlementaire du ministre de la Justice, volet protection des consommateurs

« Nous sommes heureux de l'annonce de l'enveloppe budgétaire de 15 M\$ accordée pour la restauration du patrimoine culturel à caractère religieux. Les projets rendus possibles grâce aux investissements gouvernementaux génèrent d'importants effets structurants, tant sur le plan des communautés locales que sur les plans professionnel et culturel. »

Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec

Liens connexes :

- [Programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du Québec](#)
- [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

– 30 –

Source :

Geneviève Gouin
Attachée politique aux communications
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
418 380-2310, poste 6310

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de circonscription de la députée Lucie
Lecours
450-838-7493

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)



@MCCQuebec